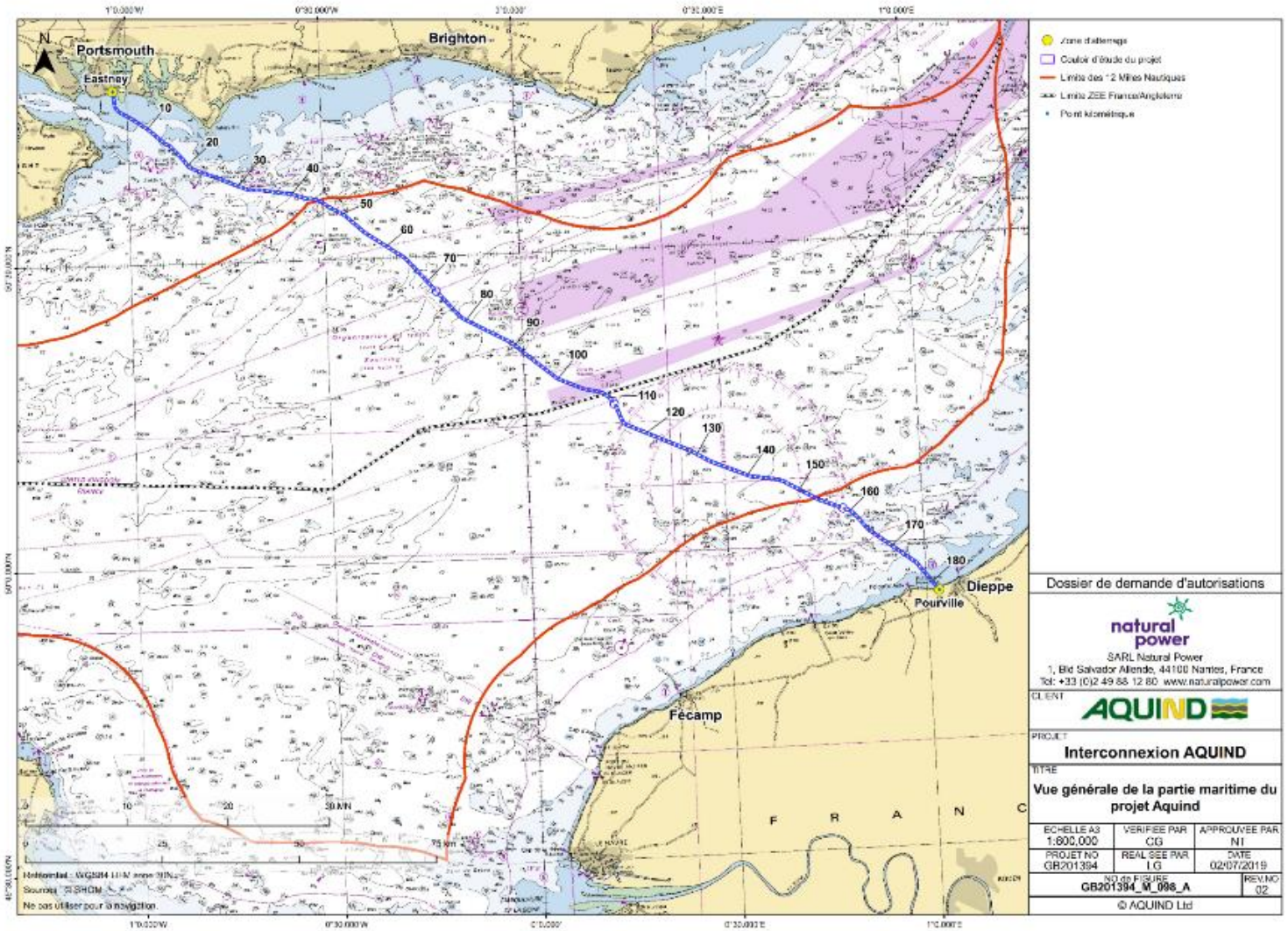


Liste des annexes

- Annexe 1 Carte Partie maritime
- Annexe 2 Carte Partie terrestre
- Annexe 3 Données informatives actualisées par le maître d'ouvrage
- Annexe 4 Extrait du bilan du garant 2021. Positionnement de la station de conversion à Barnabos
- Annexe 5 Intégration paysagère
- Annexe 6 Les interconnexions électriques en Europe de l'Ouest. Journal Le Monde en date du 29 décembre 2023
- Annexe 7 Article de presse Paris-Normandie en date du 2 février 2022
- Annexe 8 Tracts « Non à Aquind »
- Annexe 9 Article de presse Le Courrier cauchois en date du 6 octobre 2024
- Annexe 10 Communiqué d'Aquind en date du 11 janvier 2021 accords UE et Royaume-Uni
- Annexe 11 Lettre d'Aquind aux élus du « Collectif des élus » en date du 12 mars 2024
- Annexe 12 pages de réunions publiques et déplacement sur le terrain 2018 et 2019
- Annexes 13-17 Rapports intermédiaires n°1 à 5 (2019, 2021, 2022, 2023, 2024), non joints mais disponibles sur le site de la CNDP et sur le site d'Aquind

Annexe 1 Carte maritime



Dossier de demande d'autorisations

natural power
 SARL Natural Power
 1, Bd Salvador Allende, 44100 Nantes, France
 Tel: +33 (0)2 49 88 12 80 www.naturalpower.com

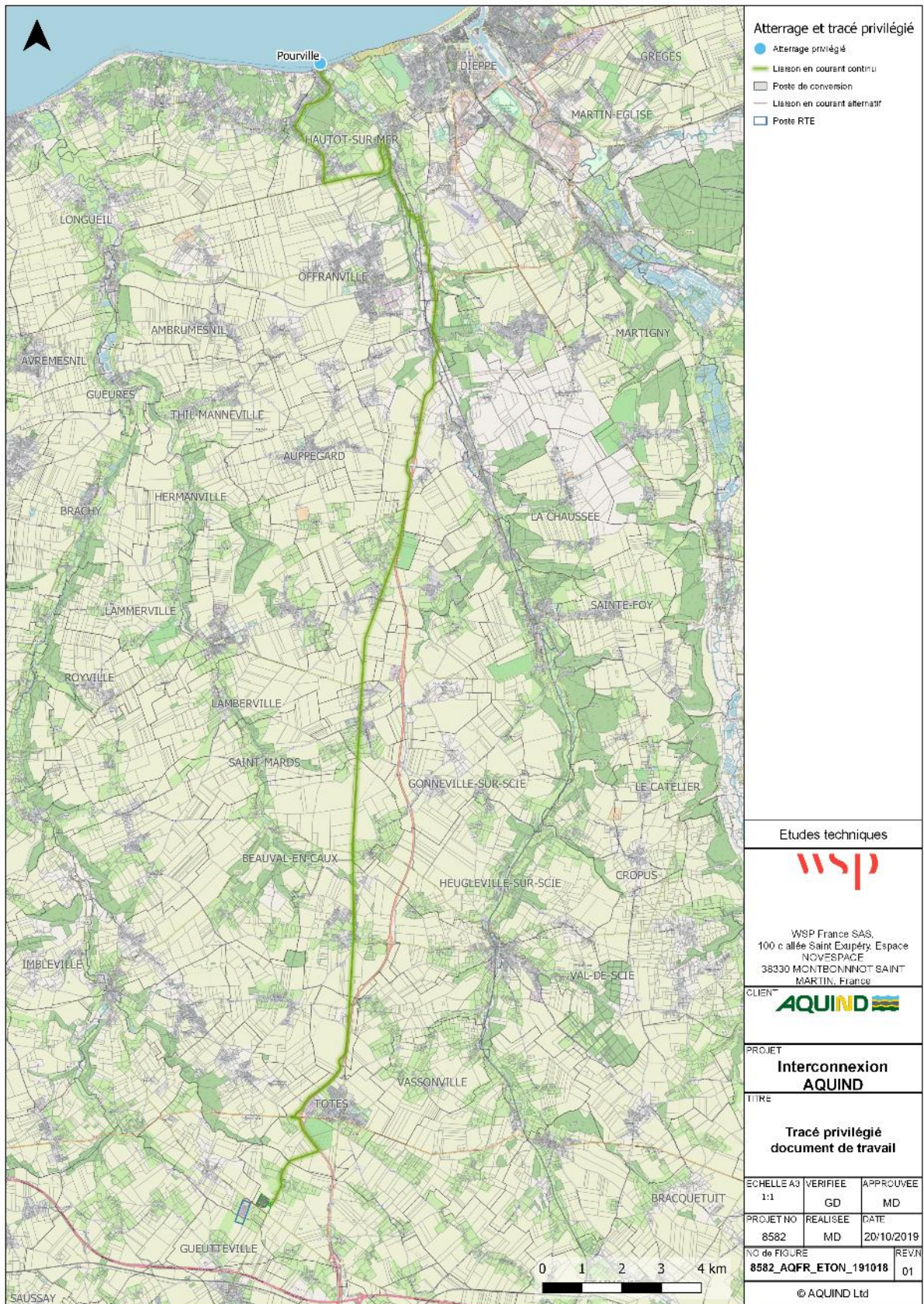
CLIENT
AQUIND

PROJET
Interconnexion AQUIND

TITRE
Vue générale de la partie maritime du projet Aquind

ECHELLE A3 1:600 000	VERIFIEE PAR CIG	APPROUVEE PAR MI
PROJET NO GB201394	REAL ZEE PAR I.G.	DATE 02/07/2019
NO. DE FIGURE GB201394_M_098_A		REV. NO 02

© AQUIND Ltd



Interconnexion électrique France - Angleterre

Un projet s'inscrivant pleinement dans les objectifs de la France et de l'Union européenne en matière de transition énergétique, générant de l'emploi local, prêt à être financé et construit, sans aucun financement public.

Chiffres-clés

▪ Investissement	1,5 milliards €
▪ Capacité	2 000 MW
▪ Longueur	240 km
▪ Construction	Horizon 2025 - 2027



Localisation

- Poste de conversion à Varneville-Bretteville
- 36 km en Seine-Maritime
- Atterrage à Hautot-sur-Mer
- 78 km dans les eaux françaises
- Raccordement britannique près de Portsmouth

Retombées nationales et locales

▪ Retombées collectives pour l'Union Européenne et les pays tiers ⁽¹⁾	2,0 milliards €
▪ Dont retombées pour la France ⁽¹⁾ , y compris sécurité d'approvisionnement électrique ⁽²⁾	1,2 milliards €
▪ Contribution à la neutralité carbone en Europe :	
- Evitement de l'écrêtement des énergies renouvelables électriques	> 73 TWh
- Evitement de l'émission de gaz à effet de serre	> 23 Mt _{eq} CO ₂
- Evitement de l'importation d'énergies fossiles	> 92 TWh
▪ Contrats de construction maritimes (France + Angleterre) et terrestres (France)	> 1,0 milliard €
▪ Emplois mobilisés pour la construction (France, sur 3 ans), avec la CCI Normandie	> 300 emplois
▪ Revenus pour les collectivités locales :	> 4 millions € / an
- Conseil régional	
- Conseil départemental	
- Communauté de communes et commune du poste de conversion	
- Redevance d'utilisation du domaine public au point d'atterrage et en mer	

Principales étapes

- 2014 - 2017 Études préliminaires - Signature de l'accord de raccordement avec RTE
- 2017 - 2019 Études techniques - Étude d'impact environnemental
- 2018 - 2020 Concertation sous l'égide d'un garant de la Commission Nationale du Débat Public
- 2019 - 2021 Avis de marché européen - Qualification des fournisseurs - Mobilisation des sous-traitants locaux
- Horizon 2024 Autorisations administratives
- Horizon 2025 Décision finale d'investissement - Passation des marchés de construction

(1) *Social Economic Welfare*. Conformément aux règles de l'ENTSO-E, Calcul en valeur actuelle nette sur 25 ans avec un taux d'actualisation 4%
Principaux pays tiers : Royaume-Uni, Norvège, Turquie

(2) Pertes réseaux comprises



Mix énergétique français

Réseau électrique national

Rte

Poste RTE 400 KV existant

Poste de conversion

Courant continu / courant alternatif
Enceinte de 4 Ha
5 Ha d'intégration paysagère
Compensation agricole collective

Liaison souterraine

Courant continu
Enterrée sous routes départementales
Absence d'incidence sur l'environnement

Point d'atterrage littoral

Absence de bâtiment, passage sans tranchée sous la plage
Évitement de l'Espace remarquable du littoral (vallée de la Scie)
Réhabilitation avec mise en valeur du front de mer

Liaison sous-marine

Ensoignée dans les fonds
Maintien de la pêche et de la navigation
Tracé défini en concertation avec les pêcheurs professionnels et le DRASSM



Intégration paysagère du poste de conversion



Exemple de mise en valeur du front de mer à l'atterrage (ouvrage enterré)

Autorisations en France

Autorisation Environnementale - Convention d'utilisation du Domaine public maritime

- Instruction en cours : DDTM, DREAL, DIRM, ARS, CD76, DRAC, PREMAR, DRASSM, Commission Nautique, Comité des pêches, SMBVSVC, IGEDD
- Relevés hydrogéologiques et inventaires écologiques complémentaires en cours
- Mise à jour du dossier de demande d'Autorisation Environnementale en cours

Autorisation et convention d'occupation

Tracé sous voirie :

- Instruction en cours : CD76 (AOT)
- Instruction en cours : DIR-NO (AOT)
- Chambre d'atterrage : poursuite des échanges avec la municipalité (AOT)
- Echanges en cours avec la SNCF (COT)

Poste de conversion :

- Promesse de vente signée

Autorisations en Angleterre

- Statut de *Nationally Significant Infrastructure Project*
- Avis favorable de l'Autorité environnementale indépendante britannique
- Instruction par le Secrétaire d'État à l'énergie (*Development Consent Order*) en cours

Contexte et enjeux locaux



Liaison sous-marine

29 km dans les eaux territoriales, 49 km en Zone Économique Exclusive
→ Instruction demande de Concession (CUDPM) en cours

DIEPPE MARITIME AGGLOMÉRATION

14 km
4 communes

HAUTOT-SUR-MER : Passage du trait de côte

Forage dirigé sous la plage
Redevance d'occupation domaniale
→ Instruction demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire en cours

SAINT-AUBIN-SUR-SCIE : Franchissement rivière et voie SNCF

- Variante 1 : Forage dirigé sous terrains privés (prairies et pâtures)
- Variante 2 : Sous route départementale et fonçage sous voie SNCF
→ Echanges en cours avec la SNCF (COT)

Liaison souterraine : CD76 (+ DIR NO)

36 kilomètres intégralement enterrés sous domaine public routier
Retombée fiscale annuelle CD76 (TF, CVAE) : 1 200 k€/an
Redevance d'occupation des routes départementales
D2, D927, N27, D153, D925, D55, D75
→ Instruction demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire en cours

TERROIR DE CAUX

22 km
11 communes
Contournement de TÔTES
Retombée fiscale annuelle : ~ 800 k€/an (+ ~ 1 000 K€ si IFER applicable)

VARNEVILLE-BRETTEVILLE : Poste de conversion

Enceinte de 4 Ha + 5 Ha d'intégration paysagère
Habitation la plus proche : 400m
Compensation collective déterminée par la Chambre d'Agriculture
Retombée fiscale annuelle directe pour la commune : 466 k€/an
→ Permis de construire (à venir)

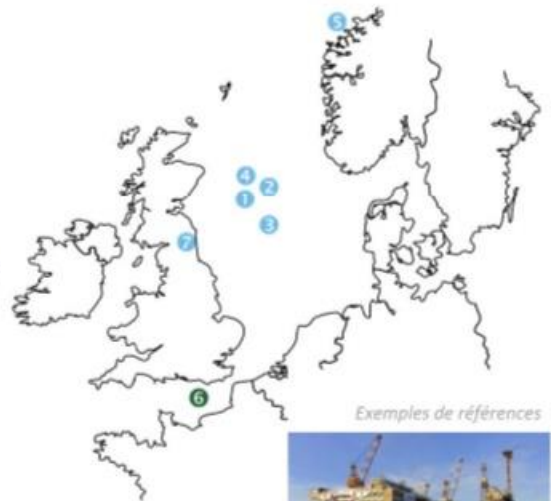
RACCORDEMENT RTE

500m sous route départementale

Maîtrise d'Ouvrage

AQUIND

- Sièges à Londres et Rouen
- Trente ans d'expérience dans l'ingénierie et la construction d'infrastructures énergétiques offshore en Europe
- Capitaux issus de la vente du groupe Offshore Group Newcastle (OGN) acquis par EIFFAGE en 2016
- Participation au développement industriel britannique dans l'offshore pétrolier, l'éolien en mer et les énergies marines
- Indépendant des producteurs d'électricité et des gestionnaires de réseaux



Exemples de références



Quelques références depuis 2010 :

- 1 Apache / Forties Alpha - Ingénierie et fabrication d'une double-plateforme
 - 2 Talisman / Montrose - Ingénierie et fabrication d'une fondation jacket
 - 3 EnQuest / FPSO - Travaux sur plateforme de production flottante
 - 4 ConocoPhillips / Adler - Fabrication d'un module sur plateforme
 - 5 Shell / Terminal gazier de Nyhamna - Fabrication de 18 modules
 - 6 Aquind / Interconnexion France-Angleterre - Conception et développement
 - 7 Éolien offshore - Fourniture de solutions de construction :
 - Fabrication de jackets sur convoyeur
 - Design jacket 3 piles
 - Equipement de mise à niveau des jackets (breveté)
- Phase de financement du projet d'interconnexion engagée avec des partenaires institutionnels de renommée internationale

Direction Projet France : 72 rue de Lessard - 76000 ROUEN

contact@concertation-aquind.fr

www.aquind.fr

Conseils et Assistance à maîtrise d'ouvrage - France :

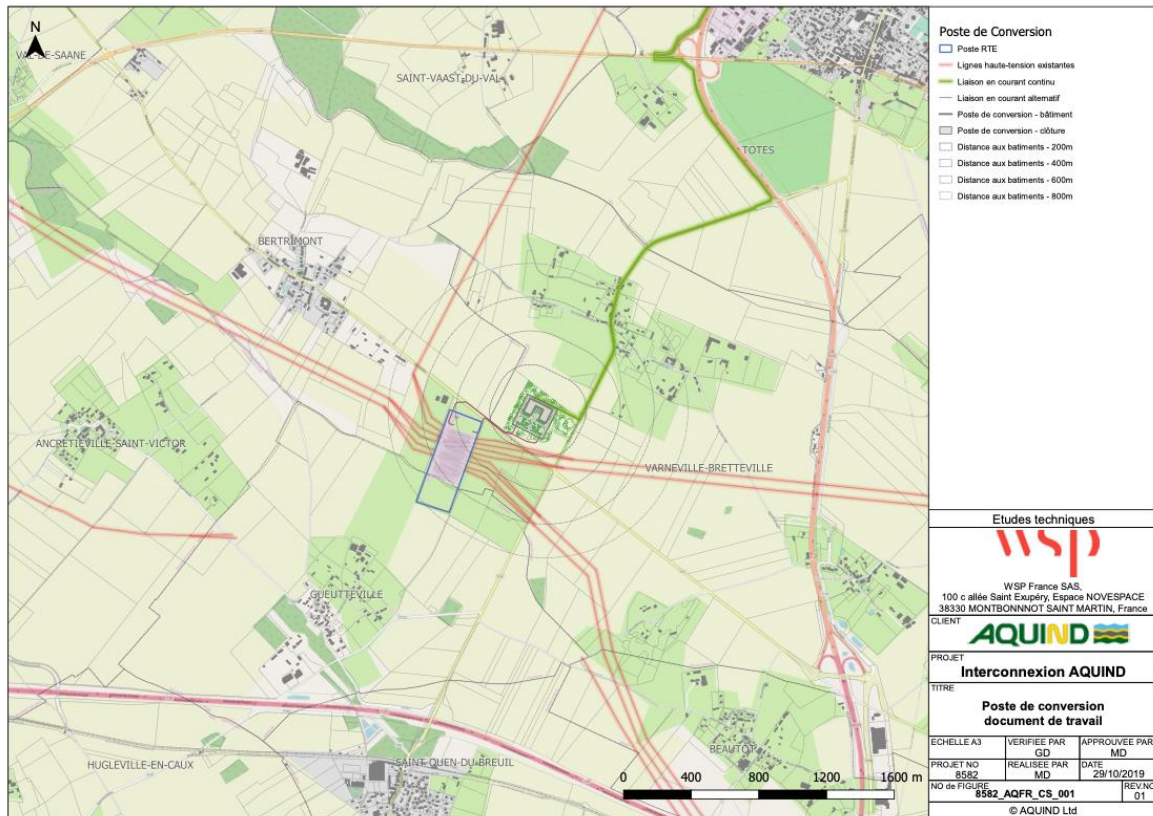
ARCADIS	FTI CONSULTING	<i>Normandie :</i>
ARTELYS	FRANCOM	ACTIONS & TERRITOIRES
ASTERÈS	KPMG	ARBRE A CADABRA
BARINGA	MÖBIUS ÉNERGIES	EUCLYD-EUROTOP
DELOITTE	NATURAL POWER	EXECO
FIDAL	WSP	SEMOFI

- Membre du conseil d'administration de l'Union Française de l'Electricité
- Adhérent au Syndicat des Energies Renouvelables et à Normandie Energies

- Mobilisation du tissu industriel régional avec le concours de :



Extrait du deuxième bilan intermédiaire du garant (2021). Positionnement de la station de conversion.





Implantation d'un poste de transformation électrique aux abords du poste de Barnabos

Intégration paysagère et Création d'Habitats naturels

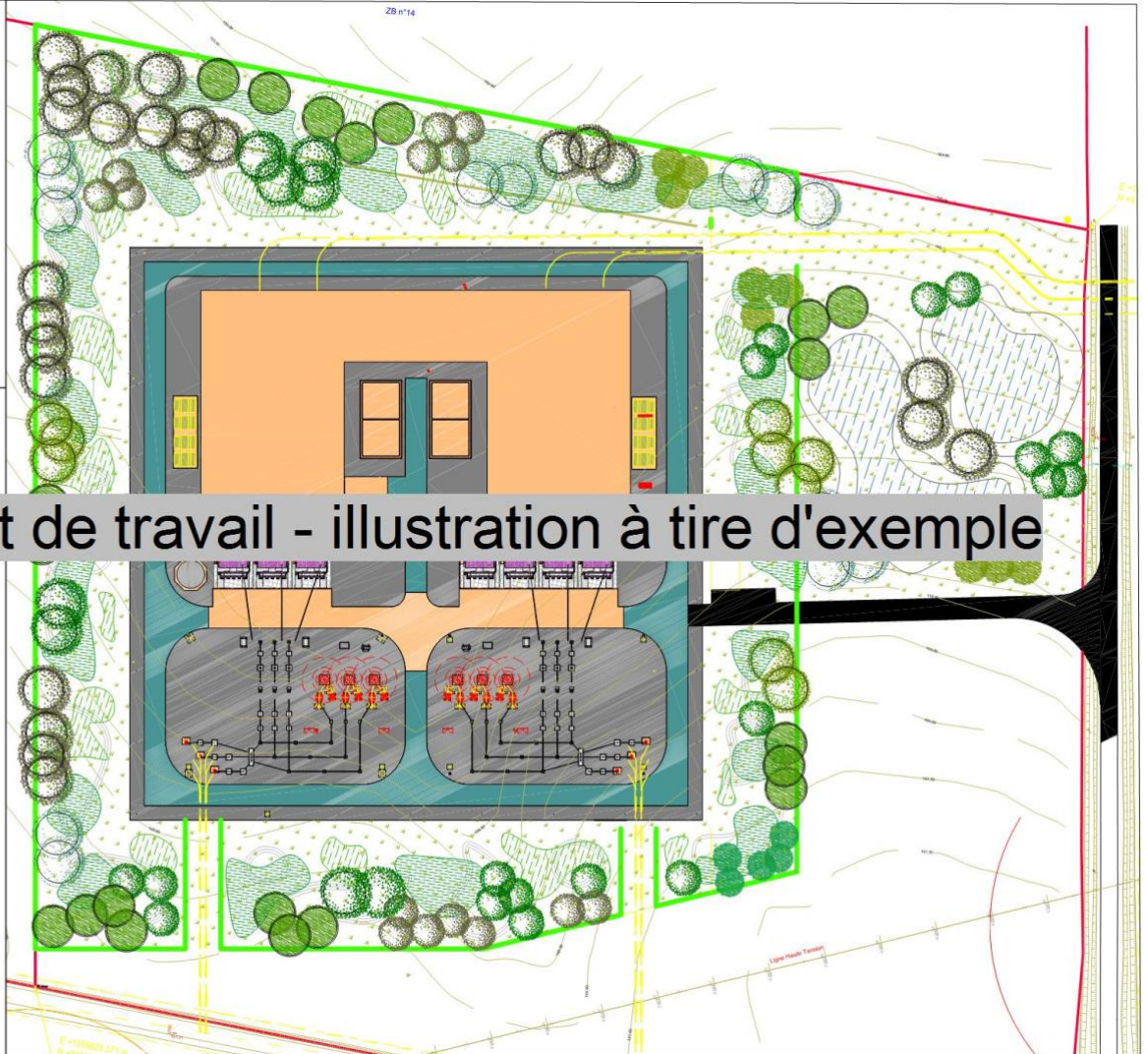
Esquisse
1 octobre 2019

Plan d'ensemble

1.1250

A3

- Arbre de 25m
- Arbre de 15m
- Arbre de 10m
- Arbre de 5m
- Mélange sauvage -1/1m50
- Mouvement doux de terrain
- Mât nichoirs
- Enseigne Hôtel à insectes
- Habitat Abeilles solitaires
- Habitat Chauves-souris
- Habitat Chouettes
- Habitat Coccinelles
- Habitat Crapauds
- Habitat Ecureuils et Rongeurs
- Habitat Forficules
- Habitat Hérisson
- Habitat Insectes et Pollinisateurs
- Habitat Oiseaux
- Habitat Troncs



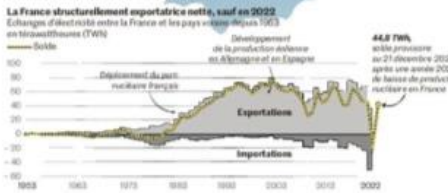
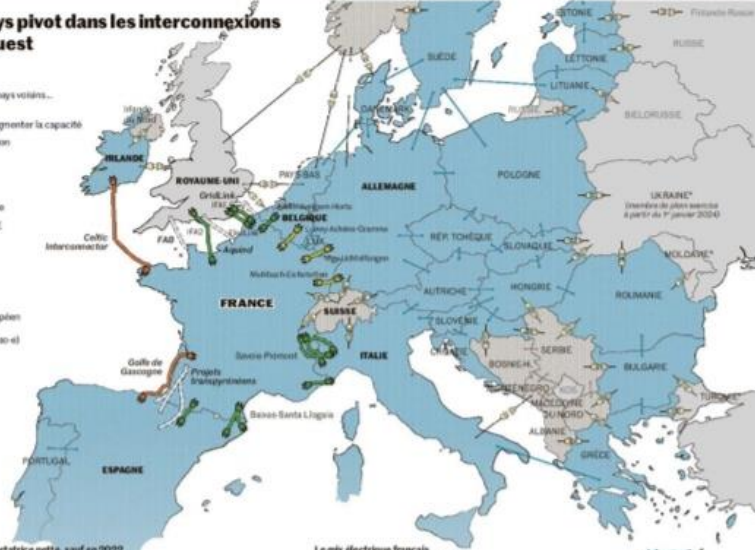
Document de travail - illustration à titre d'exemple

La France, un pays pivot dans les interconnexions en Europe de l'Ouest

Les principales interconnexions électriques entre la France et les pays voisins...
 - en service
 - en développement pour augmenter la capacité
 - nouvelle ligne en construction
 - en projet

→ Interconnexions entre les pays de l'Union européenne
 → Les interconnexions entre l'UE et les pays voisins
 → Autres interconnexions

■ Pays membre de l'UE
 □ Pays membre du Réseau européen des gestionnaires de réseaux de transport d'électricité (ENTSO-E)
 (*) Membres observateurs



Electricité : les lignes-clés de la transition

Les liaisons à haute tension intereuropéennes jouent un rôle majeur pour diffuser l'électricité décarbonée

Berlin, un quarantième membre de plein exercice dans l'Europe de l'électricité. Au 1^{er} janvier 2024, l'association européenne des gestionnaires de réseaux de transport d'électricité (ENTSO-E) admettra en tant que tel la société ukrainienne Ukrenergo, qui avait jusqu'à présent rang d'observateur. Avant le déclenchement de la guerre, en février 2022, le réseau de l'Ukraine dépendait de celui de la Russie.

Provoque que le courant électrique peut s'échapper entre producteurs et consommateurs d'un pays à un autre, trente-neuf gestionnaires issus de trente-cinq États occupent déjà, bien au-delà des frontières de l'Union européenne (UE).

Les interconnexions, ces structures transfrontalières de très haute tension, sont appelées à jouer un rôle croissant. Elles gagnent surtout en importance, selon les projections, à mesure que les énergies renouvelables comme l'éolien et le solaire contribuent à l'électrification des usages.

Deux énergies bas carbone, mais intermittentes par nature, au gré du vent et du soleil. Or, il n'est pas encore possible de stocker l'électricité en grande quantité, quelle qu'en soit l'origine — à l'exception notable de grands barrages hydrauliques.

À l'échelle d'un réseau national, quand l'offre dépasse la demande, les interconnexions permettent ainsi d'exporter le surplus. Ce qu'en fait « un outil d'ajustement économique, climatique et environnemental pour la production d'électricité européenne », selon Olivier Houvenagel, directeur de l'économie pour le gestionnaire du réseau français de transport d'électricité, RTE. Ou encore, un « vecteur géopolitique essentiel à la transition énergétique », d'après Christophe Rousseau, professeur d'histoire économique à l'université Bordeaux-Montaigne, spécialiste de ce type d'échanges.

Pour commentariser un surplus, encore faut-il qu'une demande existe ailleurs. Cette possibilité existe lorsque les besoins de production diffèrent de part et d'autre d'une frontière. Par exemple dans le cas allemand (source tributaire du charbon et du gaz) et français (fort par le nucléaire et l'hydraulique). Des différences peuvent également s'observer dans les modes de consommation. « Ne ramène que pour l'heure habituelle de fin de nuit, qui n'est pas identique partout », poursuit Olivier Houvenagel.

La France retrouve son rang de puissance électrique exportatrice

La France compte traditionnellement parmi les principales nations exportatrices d'Europe, ce qui lui assure une source de revenus. Sauf en 2022, où elle a enregistré davantage d'importations que d'exportations, pour un déficit de 7,4 milliards d'euros. Une première depuis 1965, qui tient d'abord à un phénomène inattendu : un problème de connexion a affaibli la disponibilité des centrales nucléaires d'EDF, et donc renchéri leur prix de l'électricité.

Signe d'un stabilissement, l'Hexagone a retrouvé son statut d'exportateur net dès le premier semestre de l'année en cours, jusqu'à atteindre par la suite, le 22 décembre, du fait de températures au-dessus des normales de saison, son record de capacités d'exportation utilisées : près de 8,2 gigawatts (GW), en majorité vers la Belgique et l'Allemagne, puis vers l'Italie, la Suisse, le Royaume-Uni et l'Espagne.

500 kilomètres sous la mer

En sens inverse, les importations peuvent aussi avoir de l'intérêt. Surtout si les renouvelables ou le nucléaire limitent le prix vers le bas, pour éviter la mise en route d'une centrale au gaz ou au charbon. Le marché européen de l'électricité suit, en effet, un ordre de préférence économique, le merit order. L'éolien, le solaire ou l'hydraulique au fil de l'eau sont les moyens aux coûts variables les plus bas. Ils sont injectés en priorité. Suit le nucléaire, également bas carbone. À l'inverse, en raison du coût des combustibles,

A l'échelle d'un réseau national, quand l'offre dépasse la demande, les interconnexions permettent ainsi d'exporter le surplus

les centrales au charbon et au gaz s'avèrent à la fois les plus chères à activer et les plus nocives pour le climat.

Depuis plus d'un demi-siècle, en réalité, prévaut une approche économique. « Développer les échanges de gaz et de courant électrique propres à augmenter la rentabilité des investissements et à réduire le coût des fournitures », telle était déjà la résolution en 1955, à la conférence de Montoire, des six États membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (France, Allemagne, Belgique, Italie, Pays-Bas, Luxembourg). Depuis la fin des années 1990, la libéralisation de l'énergie accroit encore cette logique. À tel point que la Commission européenne fixe désormais un objectif à chaque État membre de l'UE :

pourvoir compter, d'ici à 2030, sur des interconnexions équivalentes à 15 % de sa capacité totale de production. Ce maillage implique aussi une forme de « solidarité » et de « responsabilité partagée », selon le président de l'Entso-e. Notamment, de façon ponctuelle, pour éviter des ruptures d'approvisionnement.

La France, qui joue un rôle pivot dans ce réseau de réseaux, dispose déjà de plus de cinquante liaisons à ses frontières, selon RTE. Soit trente-sept interconnexions permettant des flux commerciaux à grande échelle, ainsi qu'une quinzaine d'autres lignes assurant un transport plus circonscrit entre deux points.

Tout cela, en lien direct avec six pays, sur une même fréquence de 50 hertz : Allemagne, Suisse, Espagne, Italie, Pays-Bas et Royaume-Uni.

Un septième, l'Irlande, doit s'y ajouter à partir de 2027. Le chantier du Celtic Interconnector débute le 13 novembre. Soit 270 kilomètres de lignes à installer, dont environ 500 sous la mer. Une situation de connexion se trouve dans le département du Finistère. L'autre, dans le comté de Cork. Après une révision à la hausse, le coût total est estimé à 6 milliard d'euros, dont environ le tiers dans le cadre d'une subvention européenne. ■ **ALEXIS PÉROUX**

Offranville

■ HAUTOT-SUR-MER

PROJET AQUIND. Le veto du préfet n'arrêtera pas Aquind

La procédure d'autorisation environnementale déposée par Aquind a été rejetée par le préfet. Le maire d'Hautot est persuadé que la bataille n'est pas terminée.

Le projet d'interconnexion électrique sous-marine entre la France et l'Angleterre, développé dans la région dieppoise par la société Aquind, a fait l'objet d'un rejet préfectoral le 18 janvier dernier. La procédure d'autorisation environnementale a en effet été retoquée mais pour Aquind et ses investisseurs, le projet n'est pas tombé à l'eau.

Martin Dubourg, représentant de Aquind France, affirme dans un courrier signé que la société va poursuivre ses échanges avec les autorités de régulation et les parties prenantes en vue de mettre en œuvre le projet dans les meilleurs délais.

Un collectif d'élus en cours de création

La société Aquind se base pour cela sur le fait que la cour de justice européenne lui a donné gain de cause en novembre 2020 concernant le régime des interconnexions. « Il s'agit d'un aléa dans ce dossier long et compliqué, Aquind va poursuivre ses efforts et souhaite dialoguer avec les décideurs locaux le long du tracé prévu pour trouver des solutions qui conviennent à tout le monde », informe Marin Dubourg.

Pour Jean-Jacques Brument, maire d'Hautot-sur-Mer, où l'atterrissage de l'interconnexion doit se faire (au niveau du parking de la plage de Pourville), ce veto



Dans le cadre du projet Aquind, la plage de Pourville serait le point d'atterrissage.

préfectoral n'est pas une surprise « mais c'est une question de forme juridique, dit-il. Il faut rester prudent et combatif car le projet avait fait l'objet d'un avis défavorable par le ministère de l'Écologie, il y a plus d'un an, et cela n'a pas arrêté Aquind !

Ils ont investi tellement d'argent dans ce projet d'interconnexion qu'ils ne vont pas lâcher le morceau comme ça ! »

Jean-Jacques Brument souhaitait créer un collectif d'élus et de décideurs locaux pour mobiliser une force commune contre le projet. Son projet est plus que d'actualité puisqu'une assemblée constitutive va se faire dans les jours à venir. « Je reste persuadé que leur projet est toujours sur les rails et qu'il va nous falloir des gens mandatés pour rencontrer les pouvoirs publics et faire valoir notre décision de ne

pas accueillir ce projet dans la région, poursuit le maire. Il va falloir que nous sachions quelle est la véritable position de l'État français face à ce projet d'interconnexion et s'il est favorable, nous serons combatifs. Je maintiens ma position en tant que maire, ce projet est toxique pour Hautot qui y trouvera plus d'inconvénients que d'intérêts ! »

■ QUIBERVILLE

BIBLIOTHÈQUE. De nouveau ouverte au public

La bibliothèque intercommu...

Tracts « Non à Aquind » (Janvier 2019)

AQUIND c'est :

- Un projet privé dicté par des intérêts financiers flous
- Plusieurs bâtiments hauts comme un immeuble de 10 étages
- La dévastation irrémédiable et définitive du paysage cauchois
- Des risques sanitaires pour l'humain, les animaux et la faune sauvage
- Des champs électromagnétiques difficilement mesurables
- La suppression et la stérilisation des meilleurs terres agricoles
- La décote de toutes les terres agricoles avoisinantes
- Un impact négatif sur le tourisme local (gîtes, auberges, etc...)
- Un intérêt énergétique inutile pour la France
- La porte ouverte aux projets industriels de la même ampleur
- Aucune création d'emploi pour notre région et ses habitants
- Des promesses financières utopiques voire absentes
- La dévalorisation de vos propriétés immobilières (maisons, fermes, etc...)

AQUIND c'est une société anglaise privée qui veut implanter une station de conversion électrique monumentale et inutile en plein milieu du Pays de Caux, sous vos fenêtres.

 **AQUIND : c'est une affaire de gros sous.** 

DITES NON!


ENEZ NOMBREUX à la réunion de constitution d'une association de défense **vendredi 18 janvier à 19 heures** salle des fêtes de Biville-La-Baignarde

Contactez-nous : asso.contre.aquind@gmail.com

Normands soyons solidaires

STOP ! AQUIND

AIDEZ-NOUS ET ADHÉREZ POUR SAUVER NOS VILLAGES ET NOS TERROIRS


communes en DANGER

DES BÂTIMENTS DE 22 M DE HAUT SUR 9 HECTARES, 30 KM DE CÂBLES DE 320000 VOLTS SOUS NOS PIEDS À TRAVERS TOUS NOS VILLAGES !

DIEPPE, POURVILLE SUR MER, ROUXMESNIL-BOUTEILLES, HAUTOT SUR MER, SAINT-AUBIN SUR SCIE, OFFRANVILLE, TOURVILLE SUR ARQUES, SAUQUEVILLE, COLMESNIL MANNEVILLE, AUPPEGARD, BACQUEVILLE EN CAUX, SAINT-MARDS, IMBLEVILLE, VAL DE SAANE, SAINT VAAST DU VAL, CALLEVILLE LES DEUX EGLISES, MANEFOUVILLE, ANNEVILLE SUR SCIE, CROSVILLE, BERTREVILLE SAINT-OUEN, LINTOT LES BOIS, OMONVILLE, LAMBERVILLE, BELMESNIL, GONNEVILLE SUR SCIE, BEAUNAL EN CAUX, BIVILLE LA BAIGNARDE, TOTES, VARNEVILLE BRETTEVILLE, BERTRIMONT, ANCRETIEVILLE SAINT-VICTOR, BEAUTOT, GUEUTTEVILLE

www.non-a-aquind.org

Tôtes/Auffay

Aquind : les élus ont un nouveau président

Biville-la-Baignarde

Jean-Marie Tabesse, maire de Biville, préside l'association Aquind-La voix des élus. Il confirme son opposition au projet.

Depuis lundi 30 septembre, le maire de Biville-la-Baignarde Jean-Marie Tabesse préside l'association Aquind-La voix des élus. Il succède à Jean-Luc Cornière, son collègue du village de Bertrimont. Le nouveau président ne cache pas son hostilité au projet Aquind. Ce dernier prévoit est une liaison de transport d'électricité en courant continu à haute tension sous-marine et souterraine entre le sud-est de l'Angleterre et le hameau de Barnabos, à la limite des villages de Varneville-Bretteville et Bertrimont. Cette interconnexion affiche une capacité nette de 2 000MW, pouvant transporter plus de 17 millions de MWh d'électricité chaque année entre les deux pays. En Normandie, elle débarquerait sur la plage de Pourville. Son trajet traverserait 16 communes de Seine-Maritime, en très grande majorité cauchoises.

Les craintes de l'élu

Le premier magistrat bivillais craint "une destruction du paysage" et dénonce "l'emprise sur des terres agricoles de première qualité". Dans son village, il a peur de voir arracher une partie "des 140 chênes que l'on a plantés" lors du chantier de passage



Jean-Marie Tabesse, au bleu au centre, succède à son collègue Jean-Luc Cornière, en costume gris, à la tête de l'association Aquind-La voix des élus

des câbles souterrains. D'ailleurs, il n' imagine pas un tel scénario : "Tous les élus du trajet sont sur la même longueur d'onde et les services de l'Etat ne sont pas favorables."

Toutefois, Aquind n'a pas annoncé son intention de lâcher prise. Au contraire, lundi 23 septembre, cinq représentants de la branche hexagonale du groupe, dont le délégué Martin Dubourg, ont rencontré les élus locaux à la salle communale de Biville-la-Baignarde. Jean-Marie Tabesse y était évidemment. "J'ai bien fait comprendre que je ne me laisserai pas convaincre par leur action de lobbying et j'ai invité mes

collègues à ne pas tomber dans le panneau", remarque-t-il. Lui ne lâchera rien. "Si ça devait passer, ce serait la guerre", assène-t-il. "J'appuie volontairement très fort pour qu'ils comprennent bien qu'on ne leur déroulera pas le tapis rouge."

Aquind reste confiant

Président de l'association de riverains Non à Aquind, Donald Brument, habitant de Varneville-Bretteville, n'a pas manqué lui aussi de monter au créneau lors de cette réunion. "J'ai rappelé les rejets des recours d'Aquind fin 2023 contre l'Europe

et la France ainsi que la récente décision négative du ministère britannique de la Défense concernant la partie du port militaire à Portsmouth en août 2024." Pour rappel, la préfecture de Seine-Maritime a rejeté la demande d'autorisation environnementale d'Aquind le 18 janvier 2021. Le porteur de projet avait contesté cette décision devant la justice administrative et obtenu gain de cause. "C'était simplement une faute de procédure des services préfectoraux qui n'avaient pas attendu la réponse du Département pour se prononcer", indique Donald Brument. L'opposant souligne qu'un rapport de la CRE (Commission de régulation de l'énergie) et RTE, gestionnaire du réseau de transport électrique, daté du 5 mars 2024, classe leur projet Aquind "en dernière position sur les choix des futures interconnexions France-Angleterre".

Malgré ces écueils et les oppositions sur le territoire concerné par le projet, Martin Dubourg reste confiant. "Parce qu'on pense sincèrement que l'interconnexion correspond à un besoin en matière de transition énergétique", justifie-t-il. Aquind France parle sur la patience : "Les premiers dossiers d'éolien en mer ont mis 10 ans à aboutir." Le délégué se dit "très content d'avoir échangé avec les élus et répondu à leurs questions". Quant à la position du ministère britannique de la Défense, il s'avoue étonné : "En 2020, cette même administration affirmait que le tracé en mer ne lui posait aucun problème."

Ghislain Annetta

Communiqué d'Aquind 27 Janvier 2021

Les accords de commerce et de coopération (TCA) conclus le 24 décembre 2020 consacrent une attention particulière à la coopération entre le Royaume-Uni et l'UE dans le cadre des efforts de lutte contre le changement climatique. Dans le cadre de cette coopération, la TCA a établi un nouveau cadre réglementaire pour les infrastructures énergétiques reliant les États membres de l'Union européenne et le Royaume-Uni, y compris un régime d'exemption similaire à celui du règlement 2019/943 en vertu duquel AQUIND a soumis la demande d'exemption en cours.

Suite à des discussions avec la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) et son homologue britannique Ofgem, AQUIND s'attend à ce que les autorités réglementaires nationales publient prochainement une décision sur l'impact de l'ACT sur la demande d'exemption en cours.

Par conséquent, AQUIND poursuit ses échanges réguliers avec les autorités de régulations et les autres parties-prenantes, en vue de mettre en œuvre dans les meilleurs délais le projet d'interconnexion France-Angleterre.

En effet, la Cour de Justice de l'Union Européenne a donné gain de cause à AQUIND en Novembre 2020 concernant la décision de la commission de recours de l'Agence de l'Union européenne de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER), dans un arrêt qui clarifie [le droit européen sur plusieurs points d'importance concernant le rôle de l'ACER et le régime des interconnexions](#). La commission de recours de l'ACER doit maintenant revoir sa décision. Cette procédure est en cours. D'autres clarifications aux niveaux européen et national sont attendues, pour confirmer le statut du projet et son intérêt pour la France.

Dans l'attente notamment de ces clarifications, l'évaluation de la demande d'Autorisation Environnementale soumise en octobre 2019 par AQUIND est interrompue par les autorités françaises, sans que cette décision ne remette en cause la qualité environnementale du projet. L'interruption de telles procédures n'est pas rare dans les pratiques d'autorisation françaises pour des développements d'envergure et d'importance similaires, et ne détermine pas la capacité du projet à obtenir les autorisations nécessaires et à démontrer son importance.

Martin DUBOURG, représentant d'AQUIND France, déclare :

« Nous sommes confiants sur les clarifications à venir à tous les niveaux : européen, national et régional. C'est un projet utile à tous les égards ; il continue et nous poursuivons le dialogue avec toutes les parties prenantes. »

En effet, cette interconnexion permet aux deux pays de réussir leur transition énergétique, en intégrant davantage d'énergies renouvelables tout en garantissant un réseau électrique stable et résilient.

En France, le projet contribue également fortement à la relance nationale, en améliorant la balance commerciale tout en mobilisant emplois et entreprises en Normandie. La récente étude de RTE et de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) recommande la fluidification des échanges par les réseaux de transport en précisant qu'« *une extension, un renforcement et une restructuration en profondeur du réseau seront nécessaires pour atteindre des parts élevées de renouvelables* ».

Au niveau européen, dans les résultats du plan décennal de développement du réseau européen 2020 (TYNDP 2020), l'Organisation des gestionnaires de réseau de transport européens (ENTSO-E) établit que l'interconnexion AQUIND permet d'économiser 40 à 70 millions de tonnes d'émissions de CO₂ au cours des 25 premières années de son exploitation.

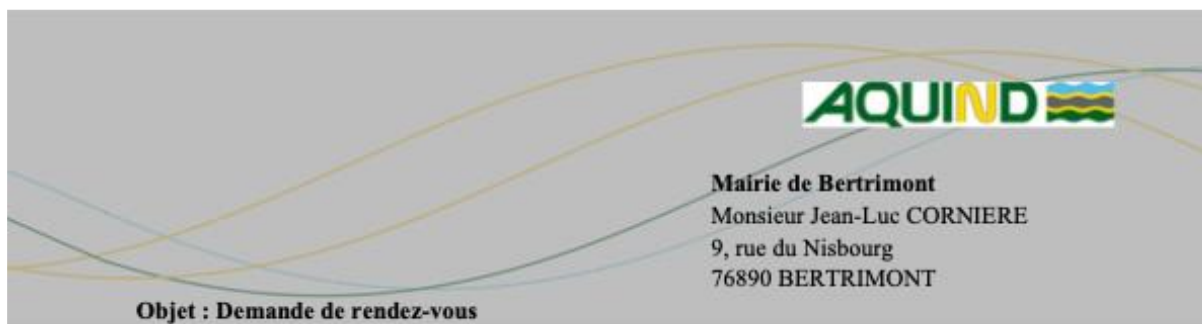
Avec ses données les plus récentes et dans tous les scénarios considérés, l'ENTSO-E montre que le projet améliore encore davantage et très significativement son intérêt en termes de retombées socio-économiques et d'intégration des énergies renouvelables pour l'atteinte de la neutralité carbone à horizon 2050, conformément aux Accords de Paris.

Le Royaume-Uni, qui accueillera la 26^{ème} conférence annuelle de l'ONU sur le climat (COP 26), a publié le 14 décembre 2020 son livre blanc sur l'énergie qui affiche la volonté d'atteindre 18 GW de capacité d'interconnexion d'ici 2030, ce qui triple les capacités d'interconnexion actuelles et démontre le rôle important que joueront les interconnexions entre la Grande-Bretagne et la France dans la décarbonation de nos économies.

A propos d'AQUIND

L'interconnexion est développée par la société britannique AQUIND Limited et sa filiale française AQUIND SAS, bénéficiant de 30 ans d'expérience dans l'ingénierie et la construction d'infrastructures énergétiques offshore en Europe. Conformément à la législation européenne, AQUIND est indépendant des producteurs et gestionnaires de réseaux. La phase de financement du projet est engagée avec des partenaires institutionnels de renommée internationale. A ce stade, 40 millions € ont été investis en France et en Angleterre dans le développement de l'interconnexion. Une centaine de personnes collaborent au projet, dont plus de trente en France.

Lettre d'Aquind aux élus du « Collectif des élus » en date du 12mars 2024



Objet : Demande de rendez-vous

Affaire suivie par M. Duffort

Mairie de Bertrimont
Monsieur Jean-Luc CORNIERE
9, rue du Nisbourg
76890 BERTRIMONT

Rouen, le 12 mars 2024

Monsieur le Maire,

Je fais suite à nos échanges précédents, pour vous informer que l'étude d'impact environnemental du projet d'interconnexion, dont nous vous avons transmis une synthèse, vient d'être mise à jour par Aquind et RTE suite à la décision du Tribunal administratif concernant la reprise de l'instruction.

Celle-ci, menée par les autorités préfectorales et les services en charge des voiries, conduira à des avis et prescriptions spécifiques de leur part, notamment en ce qui concerne le cadre de vie, la biodiversité, la santé et la sécurité, le trafic routier, ainsi que les activités économiques existantes.

En parallèle de la mise à jour de cette étude environnementale et en cohérence avec les enseignements de la concertation et nos engagements, nous avons échangé avec le territoire et les autorités compétentes sur les améliorations à apporter au projet. Dans le cadre de ces échanges, nous avons évoqué :

- Notre devoir d'information sur le projet ;
- L'intégration des projets des communes et la qualité de la restitution de l'espace public ;
- Une commission d'indemnisation relative au préjudice commercial pouvant résulter des travaux, pour laquelle un règlement complet a été préparé ;
- La quiétude du voisinage et le maintien des accès à chaque parcelle agricole, habitation, établissement public, commerce, service...
- La mise en place avec les collectivités d'un comité « concessionnaires réseaux », d'un comité de chantier, d'un bureau de contrôle choisi par les élus et d'un médiateur de chantier.

Ainsi, dans votre rôle de Président de l'association *Projet Aquind - La voix des élus*, nous souhaiterions échanger avec vous sur ces propositions d'amélioration et confirmer avec vous leur pertinence quant aux attentes des élus concernés par le projet. Afin de préparer au mieux ce temps d'échange, nous étudierons avec la plus grande attention les remarques et préoccupations de votre association que vous voudriez bien me transmettre au préalable.

Je pourrai également à cette occasion vous exposer le contexte du projet au niveau national, ainsi que l'utilité renforcée des interconnexions transfrontalières dans la nouvelle situation énergétique dans laquelle notre pays évolue désormais.

Je vous remercie par avance de l'accueil que vous pourrez faire à cette demande et je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma haute considération.

Martin DUBOURG
Directeur infrastructure France

Réunions publiques et déplacement sur le terrain

Réunion publique à Pourville,, le 26 avril 2018



Réunion publique à Bertrimont le 12 avril 2018



Réunion publique à Bertrimont, le 24 juin 2019



Réunion publique à Hautot-sur-Mer le 17 septembre 2019



Aperçu de la station RTE de Barnabos. Déplacement sur le terrain le 25 avril 2018

